

Pannecé, le 31 mai 2026,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs – membres de la COMPA,
Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Pour une planification à hauteur d'Homme,

Introduction : L'illusion de l'équilibre

À la lecture des documents particulièrement élaborés du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), le citoyen ne peut qu'être impressionné par la technicité et la profusion des données présentées. La COMPA y affirme avec force sa volonté de bâtir un territoire fondé sur les trois piliers traditionnels du développement durable : l'Économique, le Social et l'Écologique.

Pourtant, un examen approfondi de la géographie textuelle de ces documents révèle une omission fondamentale. Une recherche par mots-clés livre un résultat sans appel : **les termes de « vivable », « viable » et « équitable » affichent zéro occurrence.** Ils sont totalement absents du logiciel de planification.

Cette absence n'est pas une simple coquetterie de vocabulaire. Elle traduit une dérive conceptuelle majeure : l'administration a substitué aux fondements humains du développement durable une approche purement comptable, statistique et quantitative de notre espace de vie.

1. Une sémantique technocratique qui évacue l'Humain.

Ceux qui ont géré les systèmes de management environnemental et de qualité il y a quinze ans, et j'étais de ceux-ci, s'en souviennent : le développement durable ne valait surtout que par la prise en compte de ses interfaces. L'équilibre n'était pas dû à la juxtaposition de sphères isolées, mais à la solidité de la prise en compte de leurs intersections.

En éliminant les notions de Vivable, de Viable et d'Équitable, les concepteurs de cette étude — calquée sur les standards et le prêt-à-penser des agences métropolitaines ou des circulaires préfectorales — ont cherché à juridiciser et à déshumaniser le document.

Remplacer le « vivable » par des indicateurs techniques d'« acceptabilité » ou de simples critères de recul métrique permet d'évacuer la subjectivité, le

ressenti, et d'ignorer les points de friction réels que vivent les administrés sur le terrain.

2. La rupture des interfaces dans le Pays d'Ancenis

Cette absence de vision intégrée se traduit de manière flagrante dans la sectorisation proposée par le SCoT :

La rupture de l'interface Équitable :

Le territoire a été divisé en quadrants fonctionnels dont :

- Le Sud qui globalement concentre l'emploi, la richesse et l'afflux démographique.
- Le Nord (agricole et bocager), qui ne représente qu'un sixième en gros de la population globale, mais concentre la quasi-totalité des servitudes énergétiques avec une densité incroyable de 53 éoliennes sur un rectangle élargi de 25 km sur 17.

Sous couvert de « solidarité territoriale », on assiste ainsi, à une injustice spatiale où **la minorité rurale supporte les nuisances énergétiques industrielles globales.**

La rupture de l'interface Vivable :

Le SCoT ignore certains aspects de la mutation sociologique en cours. Face à l'afflux au Sud d'une population de flux, légitimement liée aux opportunités industrielles et **dont le rapport fonctionnel et affectif au territoire peut être différent**, la COMPA avait et a le devoir de sanctuariser la "vivabilité" et le patrimoine paysager du Nord. Au lieu de cela, l'effet d'encerclement et de saturation éolienne détruit l'attachement charnel, historique et l'affect que les habitants du Nord entretiennent avec leur cadre de vie. La technique a décrété sans doute que la zone était "peu peuplée", "peu réactive" : **elle a conclu qu'elle était disponible pour une industrialisation énergétique lourde de ce territoire.**

L'interrogation sur l'interface Viable :

La prolifération non maîtrisée de parcs éoliens qui joue déjà sur la dépréciation foncière de certaines habitations dans le quadrant nord ne finira-t-elle pas par nuire à l'attractivité résidentielle de ce même quadrant nord et plus globalement du Pays d'ANCENIS, sans compter sur ses impacts touristiques ?

Conclusion : Un appel à la vigilance de nos élus

Cette contribution ne se veut nullement une agression envers les membres et les élus de la COMPA. Nous mesurons l'épaisseur et la complexité des dossiers

technocratiques qui leur sont soumis dans cette projection à vingt ans, et dans lesquels il est aisé de se laisser enfermer par des bureaux d'études parfois un peu hors-sol.

Cet écrit est un appel à leur vigilance de terrain et à leur responsabilité politique au sens le plus noble. **L'élu local n'est pas la chambre d'enregistrement d'une doctrine administrative descendue de la métropole ; il est le filtre humain du territoire.**

Au centre de tous ces graphiques savants, à l'intersection exacte des cercles Ecologie, Economique et Social qui s'entrecroisent, là où les technocrates ont inscrit machinalement le mot « Durable », nous demandons instamment aux élus de la COMPA **de replacer le mot « HUMAIN».**

Car c'est bien de la durabilité de la vie des hommes, de leur santé, de leur bien-être et de la préservation de leur identité paysagère dont il s'agit.

Le quadrant Nord ne doit pas notamment, devenir la variable d'ajustement industrielle énergétique du SCoT.

Nous invitons les élus à réintégrer les interfaces du Vivable, de l'Equitable, du Viable dans leurs analyses, avant l'adoption définitive de ce projet, pour que le Pays d'Ancenis reste un territoire équilibré, partagé et protecteur de chacun de ses habitants.

Joseph et Josette BEAUJARD

19, les bas roseaux,

44440- PANNECE

Beaujardjoseph@gmail.com